

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

LA CIRCONCISION, 1er Janvier.—ROME, l'hôpital Saint-Joseph au Vatican; la réception par le saint Père du président général des Bénédictins anglais et des dignitaires de la Congrégation *Prima-Primaria*; mort de Mgr Balgy, archevêque d'Acrida.—CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE : ordination au grand séminaire de Montréal, la fête de Noël; consécration d'un autel à la chapelle St-Joseph; distribution des vêtements aux pauvres; *Nécrologie*, mort de M. le curé L. S. Malo; *Bibliographie* de Mgr de Lauberivière; cinquième évêque de Québec par M. l'ab-



SOMMAIRE

bé Tanguay.—ALLOCATION DE M. BELLEMARE à l'assemblée générale de la Saint-Vincent de Paul.—LETTRE PASTORALE DES PÈRES DU CONCILE DE BALTIMORE au clergé et aux fidèles.—PRIX DE VERTU à l'Académie française.—CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER : nouveau procès au *journal de Rome*, scandaleux langage du ministère public; discours de Mgr Freppel au sujet de la guerre du Tonkin.—LA PETITE MARCHANDE D'ALLUMETTES, conte de Noël.—TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE QUATRIÈME VOLUME.—Décès de la semaine.

LE NUMÉRO
2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT

Une piastre par an payable d'avance,

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

LE NUMÉRO
2 cents

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY,
Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent
MONTREAL,

PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

Dimanche, 28 Décembre—Chambly.
Mardi, 30 “ —Aïle Saint-Joseph.
Jeudi, 1er Janvier—Noviciat Saint-Viateur. .
Samedi, 3 “ —Couvent de la Miséricorde.

FÊTES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE, 28.— SS. Innocents, double, 2e classe, ornements rouges. En ce jour, on annonce la fête de la Circoncision pour le 1er janvier.—Dans tous les églises du diocèse, on chante le *Te Deum*.

Lundi, 29.—St. Thomas de Cantorbéry E. M., ornements rouges.
Mardi, 28.—Du dimanche dans l'octave, semi-double “ blancs.
Mercredi, 30.—Saint Sylvestre, P. C., double, ornements blancs.
Jeudi, 1er Janvier, Circoncision double, 2e classe, orn. blancs. Fête d'ob.
Vendredi, 2.—Octave de Saint Etienne, double, ornements rouges.
Samedi, 3.—Octave de Saint Jean, double, ornements blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

CATHÉDRALE.—Mercredi 31, à 7 h., grand'messe pour les bienfaiteurs de l'évêché.

NAZARETH.—Dimanche 28, à 8 h., messe suivie d'une instruction.

Dimanche 28, Solennité du Titulaire des églises paroissiales de Saint-Jean et de Sainte-Mélanie.

Jeudi 1er Janvier, fête du Titulaire de l'église paroissiale.

VISITE PASTORALE.

Notre-Dame de Bon Conseil, dimanche, 28 décembre.

LA CIRCONCISION

1er janvier.

Pendant plusieurs siècles, le huitième jour après le jour de la naissance du Sauveur était chômé sous le titre d'*octave de la Nativité de Jésus* ; ce fut, croit-on, vers l'an 666 que l'on donna à cette fête le nom de *fête de la Circoncision de Notre-Seigneur*.

“ Jésus-Christ, dit un vieil historien en parlant de cette fête, a voulu nous faire voir dans ce mystère que quoique la divinité fût jointe à son humanité, il n'était pas venu pour se dispenser de la loi.”

Quand l'année commence, l'Eglise offre ainsi aux méditations des fidèles un exemple de soumission à la loi établie, comme pour leur dire : “ Pendant les jours qui vont vous venir, restez obéissants à qui vous commande au nom de Dieu. Voyez, Celui qui n'avait sur sa personne aucune marque de péché, n'avait besoin ni de la circoncision ni du baptême ; mais comme il venait enseigner l'humilité, il s'est humilié sous le joug commun.”

C'était le jour où on faisait couler le sang de l'enfant nouveau-né, qu'on lui donnait le nom qu'il devait porter parmi les hommes. Le Fils de Dieu choisit le nom de JÉSUS qui veut dire SAUVEUR, de préférence aux plus grands noms, ainsi qu'on le lit dans l'hymne de la Circoncision :

“ Pour ajouter à leur gloire, les conquérants prennent les noms des nations soumises à leurs armes. Mais vous, ô Jésus ! vous prenez un nom qui annonce la délivrance ; vous aimez mieux délivrer que conquérir.”

Avec les usages tels que l'habitude nous les a faits, cette fête de la Circoncision, fête d'obligation, n'est pas toujours aussi sanctifiée qu'elle devrait l'être. Les *devoirs de la société* empiètent parfois trop sur les *devoirs religieux*. En ce jour des visites, il y a souvent un bienfaiteur oublié... c'est DIEU, celui qui envoie à la terre les années pour savoir ce que valent les hommes.

L'Eglise qui, pendant un certain temps, condamna les étrennes à cause de leur origine païenne, exhorta, au septième siècle, les fidèles à substituer les *pauvres* aux *amis* et à convertir les *étrennes* en *aumônes*. Aujourd'hui, cet usage des étrennes est tellement passé dans nos mœurs, que l'Eglise ne tient plus un si rigoureux langage ; mais elle presse toujours aussi vivement les fidèles de faire *aux pauvres* une part très large, sinon aussi large qu'*aux amis*.

C'est par la prière et par la charité qu'il faut commencer cette nouvelle année ; par la prière pour remercier Dieu des grâces qu'il nous a accordées pendant l'année écoulée ; par la charité pour qu'Il veuille bien nous les prodiguer encore durant cette année qui commence.

Avec de la résignation pour le passé et avec de l'espérance pour l'avenir, disons avec l'auteur des *Fêtes chrétiennes* :

“Salut, fille naissante dit temps ! salut, inconnue qui nous arrives ! tu nous viens tout enveloppée de voiles ; nous ne pouvons voir si ton visage est riant ou sévère, si tes mains encore fermées nous apportent bonheur ou infortune ; tu es mystérieuse pour nous ; mais tu nous viens de Dieu, et nous te donnons la bienvenue ; salut !... *Béni soit celui qui nous vient au nom du Seigneur !*”

ROME.

L'œuvre grandiose entreprise par Léon XIII pour l'érection du vaste hôpital Saint-Joseph, au Vatican, destiné à la cure des maladies épidémiques, ou, en temps ordinaire, aux malades du personnel du palais apostolique, est presque déjà terminée. Cet hôpital, relié à la basilique Vaticane par un pont suspendu, représente une superficie de près de sept mille mètres carrés. Il disposera d'un volume d'eau potable de 120 mètres cubes par 24 heures et de 1,000 mètres cubes d'eau pour les différents services. On y compte sept corps de bâtiments et trois jardins, outre les cours intérieures. L'hôpital proprement dit occupe le centre ; il est composé d'un rez-de-chaussée et de quatre étages. Les journaux libéraux de Rome sont obligés d'avouer que c'est un établissement modèle sous tous les rapports.

—A la messe que Sa Sainteté Léon XIII a célébrée dans Sa chapelle privée la veille de la fête de l'Immaculée-Conception, les élèves du Collège de l'Amérique du Nord ont eu l'honneur de communier des mains du Saint-Père.

—Notre Saint-Père le Pape a daigné recevoir le R. P. O'Gorman, abbé de Saint-Alban et président général des Bénédictins anglais, avec trois jeunes gens du même Ordre. Sa Sainteté leur a accordé une bénédiction pour le nouveau collège qui s'ouvre à Rome pour continuer l'ancien collège Grégorien, institué par le souverain pontife Alexandre VII, en 1628.

Léon XIII a reçu le même jour le préfet, les assistants et le directeur ecclésiastique de la Congrégation de la T. S. Vierge, dite *Prima-Primaria*, qui sont venus trouver Sa Sainteté, dont l'auguste nom honore l'album de cette Congrégation, pour La remercier de l'indulgence en forme de jubilé qu'Elle a accordée, à l'occasion du troisième centenaire de l'érection de la Congrégation.

—Mgr Alexandre Balgy, archevêque d'Acrida, évêque arménien ordinairement à Rome, est mort subitement dans son domicile à Rome dans la nuit du 7 courant, d'une attaque d'apoplexie.

Membre de l'ordre des Bénédictins arméniens méchitaristes de Vienne. Mgr Balgy était né le 16 juillet 1814, et avait été élevé à la dignité archiépiscopale par Pie IX le 19 février 1877.

Sa perte sera cruellement ressentie par les Arméniens de Rome, qui l'aimaient et le vénéraient comme un père. Elle ajoute une nouvelle rigueur au deuil qu'ils portaient en leur âme depuis la mort du cardinal Hassun.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE.

Ordination au Grand Séminaire par S. G. Mgr l'évêque de Montréal, le 20 décembre 1884.

Tonsure.—Messieurs J. A. Ethier, Montréal, E. J. Murphy, Brooklyn ; J. Paquet, Burlington ; J. F. Bowen, J. H. Brinkmann, J. B. Wilhelm, Dubuque ; P. V. Duffy, Halifax ; E. A. Bessette, Ottawa ; T. J. Loughran, J. F. Fully, Providence ; A. Crevier, E. H. Vannier, C. S. C.

Ordres moindres.—Messieurs J. U. Brulé, F. X. Charbonneau, C. F. R. Filiatrault, E. J. B. Lachapelle, C. W. Martin, J. T. Proulx, J. Robillard, Montréal ; J. V. Martin, Alton ; J. Hauptmann, Brooklyn ; E. M. Callaghan, D. E. Coffey, J. Turcotte, Burlington ; J. Levasseur, Chatham ; H. J. Hemesath, P. J. Hoffmann, Dubuque ; E. J. Broderick, J. M. Cunningham, J. C. Lynch, Hartford ; T. J. Carey, Kingston ; A. Bechard, London ; P. J. Rudkins, Peterborough ; J. P. Nelligan, Portland ; T. J. Fitzpatrick, D. F. Sheedy, Providence ; T. Corbett, St-Paul ; J. J. Farrell, Scranton ; R. A. Plamondon, Sherbrooke ; J. F. Fagan, J. J. Tyrrell, Springfield ; T. B. Healy, C. F. Kane, Trenton.

Sous-diaconat.—Messieurs A. J. Castonguay, W. J. Hébert, A. P. Hogue, G. J. Payette, A. J. St-Jean, A. J. Sauriol, Montréal ; M. J. Horan, Albany ; J. Sanson, Grand-Rapide ; D. C. McRae, T. P. O'Connor, Kingston ; W. J. Quirk, Manchester ; J. J. Libert, Peoria ; M. J. O'Brien, Peterborough ; W. Flynn, J. F. Haney, Providence ; P. Z. Decelles, G. E. Dion, H. L. Filiatrault, G. J. Lavallée, St-Hyacinthe, T. H. McLaughlin, A. O'Grady, J. M. Prendergast, Springfield ; J. A. Lawrence, Trenton.

Diaconat.—Messieurs J. B. Beauchemin, J. M. Landry, C. I. Rochon, Montréal ; E. Pidgeon, Albany ; T. Quigley, H. G. Traher, London, J. A. Hurley, Providence, T. J. Gibbons, P. M. McTeague, St-Paul.

Prêtrise.—Messieurs G. L. Leclère, N. J. Morin, G. F. Plouffe, S. R. Tranchemontagne, Montréal ; J. C. Daw, P. Fallon, C. H. Johannes, B. Wittawer, Alton ; E. J. Connell, J. J. McAteer, Brooklyn ; J. B. Brunon, Colorado ; T. J. Kelley, M. H. May, Hartford ; R. J. Cullen, Kansas-City ; J. T. McEntyre, J. T. McGovern, New-York ; N. J.

Horan; N. J. Plante, J. B. Sekenger, Portland; D. J. Coughlin, W. H. McNamara, Providence; P. A. Belliveau, F. L. Carney, St-Jean; T. Duane, F. X. Gores, P. R. Heffron, St-Paul; W. T. Finneran, T. J. Fitzgerald, D. F. McGillicuddy, Springfield; L. P. Minehan, Toronto; W. J. Fitzgerald, Trenton.

Les cérémonies de la Noël se sont accomplies dans toutes nos églises avec la plus grande solennité et toute la pompe du culte catholique.

Les messes de minuit, les messes et les vêpres du jour ont été célébrées au milieu d'une énorme foule de fidèles dont le recueillement et la piété étaient exemplaires.

Les retraites préliminaires à cette grande fête ont produit les meilleurs fruits de salut à en juger par les communions qui ne furent jamais plus nombreuses.

Notre population est toujours la population croyante, pratiquante et accomplissant ses devoirs religieux avec le plus grand empressement.

Montréal est bien toujours Villemarie.

Sa Grandeur Mgr de Montréal fera aujourd'hui 27 décembre à la chapelle Saint-Joseph, rue Cathédrale la consécration d'un magnifique autel en marbre blanc, don des dames de la Congrégation.

Le banquet annuel des pauvres de l'hôpital général aura lieu aujourd'hui 27 décembre. Mgr de Montréal a bien voulu présider à ce banquet de la charité.

A l'occasion du premier jour de l'an, Sa Grandeur Mgr de Montréal, recevra à l'évêché mercredi à 10 a. m. les membres du clergé, à 2 h. p. m. les communautés religieuses.

Monsieur l'abbé L. S. Malo, décédé à Bécancourt le 11 courant était membre de la société d'une messe.

T. Harel, Prêtre Chancelier.

Dimanche dernier M. Eustache Prudhomme, notaire, a été nommé marguillier de la paroisse Notre-Dame.

Dans le numéro du 18 octobre de la *Semaine religieuse*, à l'article Petites fleurs religieuses du vieux Montréal, nous disions : " qu'en 1657 Villemarie étant devenue une véritable paroisse par la nomination de son curé, M. l'abbé Souart, le moment de lui donner des marguilliers était arrivé. Dans ce but le 21 novembre, fête de la Présentation, les habitants se réunirent en assemblée et en présence du curé et de M. de Maisonneuve procédèrent à l'élection de trois marguilliers, ceux qui obtinrent le plus grand nombre de suffrages furent Louis Prudhomme, Jean Gervaise et Gilbert Barbier. Ces

trois colons s'étaient toujours fait remarquer par leur piété, leurs vertus et leur zèle pour la colonie. ”

M. Eustache Prudhomme est un descendant de M. Louis Prudhomme, l'un des trois premiers marguilliers de Villemarie.

Mardi 30, à 9. 30h. aura lieu au Cabinet de Lecture Paroissial la distribution générale des vêtements aux pauvres par les Petites Servantes des Pauvres.

Peu de jours nous séparent de cette distribution, ainsi les personnes qui n'ont pas envoyé les objets pour cette œuvre charitable devront-elles se presser de les adresser à M. l'abbé Picard, S.S., au Séminaire.

L'hiver, très rude déjà, doit nous inspirer une profonde pitié pour les pauvres qui manquent des choses les plus nécessaires ; donnons leur largement sans compter et, en reconnaissance de ces dons, ils prieront pour nous celui qui les a tant aimés et nous obtiendrons ses bénédictions et ses grâces dont nous avons tant besoin.

Nécrologie. Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Louis Stanislas Malo, ancien curé de Bécancour, qui s'est éteint le 11 du courant à l'âge de 83 ans et 6 mois.

M. l'abbé Malo était le doyen du clergé du diocèse des Trois-Rivières. La *Gazette de Joliette* rend à cet excellent prêtre ce témoignage bien mérité :

“ Missionnaire dans les régions du Golfe et curé de Bécancour pendant plus d'un tiers de siècle, le Révd. M. Malo a fourni une carrière aussi remplie de bonnes œuvres que d'années. C'était avant tout un homme de devoir, sévère pour lui-même, dévoué pour les autres, travailleur infatigable et tout entier à son ministère qu'il a rempli seul jusqu'à ces dernières années malgré son âge avancé.

“ C'était de plus un homme érudit, très versé dans les sciences naturelles. Il joignait à la science et à la vertu un caractère plein d'amabilité et de courtoisie. Il était surtout remarquable par l'originalité de ses appréciations des faits et des hommes et les piquantes saillies d'un esprit vif et alerte. ”

BIBLIOGRAPHIE.

MGR FRANÇOIS LOUIS POURROY, DE LAUBERIVIÈRE, cinquième évêque de Québec, par M. l'abbé Cyprien Tanguay.

C'est toujours une bonne fortune que d'avoir à parler d'un ouvrage de M. l'abbé Tanguay, ce chercheur si consciencieux, cet écrivain si érudit, dont les travaux généalogiques sont des chefs-d'œuvre de clarté et d'exactitude ; mais cette bonne fortune est encore bien plus grande quand il s'agit d'un livre inédit comme celui que nous allons présenter aujourd'hui à nos lecteurs.

François-Louis Pourroy de Lauberivière, jeune prêtre de 28 ans

remarquable par sa " vertu, son zèle et toutes les belles qualités qu'il a reçues de Dieu" est choisi comme cinquième évêque de Québec. Son âge doit faire espérer qu'il gouvernera longtemps cette jeune Eglise du Canada et qu'il travaillera de longues années pour le plus grand profit de la Religion. Mais Dieu, dans son infinie sagesse, a jugé que la mort de cet évêque serait bien plus précieuse pour sa gloire que sa vie et il l'a rappelé à lui à l'âge de 29 ans.

Consacré évêque à Paris au mois d'août 1739, Mgr de Lauberivière arrive à Québec le 8 août 1740 et meurt le 20 du même mois " martyr de la charité, n'ayant pu devenir un martyr de la foi." A peine est-il mort que la plus profonde douleur éclate dans Québec : " ce fut le jour où il se versa le plus de larmes." De tous côtés on entend cette parole : " Notre saint est mort ; " on se dispute des morceaux de ses vêtements, et on lui attribue des miracles.

Telle est la touchante histoire qui fait le sujet du livre de M. l'abbé Tanguay. Elle peut-être de plus intéressante et en même temps qui soit mieux faite pour inspirer la piété et l'amour des vertus que pratiquait si complètement Mgr de Lauberivière.

Après une courte introduction, M. l'abbé Tanguay donne une rapide notice sur les quatre prédécesseurs de Mgr de Lauberivière. Viennent ensuite des lettres de Sa Grandeur à son père, à sa mère dans lesquelles éclatent ses sentiments filiaux en même temps que son complet abandon entre les mains de la Providence. Sa mort si rapide et si chrétienne est racontée dans des lettres désolées adressées en France par deux chanoines de Québec et par le P. Canot, Jésuite. Les récits des guérisons miraculeuses opérées par l'intercession de Mgr de Lauberivière terminent le volume.

Ces récits sont appuyés sur des preuves authentiques : déclarations des malades eux-même de témoins oculaires, de médecins ayant soigné les malades, procès-verbaux dressés par les autorités ecclésiastiques.

Voilà en résumé quel est le livre de M. l'abbé Tanguay ; c'est comme les autres ouvrages du même auteur une nouvelle pierre ajoutée au magnifique monument historique de notre pays.

Cette vie de Mgr de Lauberivière, vie si courte et si bien remplie, méritait d'être mise en lumière ; cette grande figure devait être placée en son jour ; M. l'abbé Tanguay l'a compris, et, de ce fait, il a droit aux remerciements des historiens, des penseurs, de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire ecclésiastique du pays et surtout des âmes pieuses auxquelles son livre montrera, une fois de plus que la charité est la vertu préférée de Dieu.

Mgr de Lauberivière est mort victime de la charité ; voyez combien Dieu l'en récompense par les grâces nombreuses qu'il accorde par l'intercession de ce saint évêque.

La *Semaine religieuse* est heureuse d'annoncer à ses abonnés qu'elle leur offre en prime ce livre si intéressant, édité avec le plus grand soin. Rien n'a été négligé pour en faire un volume de luxe ; impression à deux couleurs, papier de choix, caractères neufs,

SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

ADRESSE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
LE 14 DÉCEMBRE 1884.

Messieurs, — Vous recevrez tous, j'en suis sûr, comme une nouvelle agréable, l'information que la conférence Saint-Ignace est maintenant régulièrement agrégée à la société de Saint-Vincent-de-Paul et qu'elle est entrée courageusement dans ses fonctions.

C'est un devoir bien doux, en même temps qu'une grande satisfaction pour moi, de souhaiter à ses membres la plus cordiale bienvenue, au nom de tous nos confrères.

Nous sommes ici en dehors de la règle générale des organisations sociales qui exercent des industries profitables. Celles-ci, vous le savez, redoutent toujours la concurrence, elles traitent froidement les nouveaux compétiteurs, quand elles ne cherchent pas à les décourager ou à nuire à leur succès.

Il n'en est pas ainsi de l'industrie pratiquée dans notre conférence ; elle recherche la compétition ; elle appelle des émules ; elle ne craint pas de diminuer ses profits, tant la clientèle est grande, inépuisable. La charité, du reste, a la propriété de la lumière : sa flamme s'agrandit, se multiplie, se fortifie en se communiquant.

Ainsi, j'espère que les rapports réguliers que les nouveaux confrères vont avoir désormais avec notre société, nous seront mutuellement agréables et utiles.

Durant la présente année, la société de Saint-Vincent-de-Paul a été favorisée du témoignage d'estime le plus beau, le plus honorable, le plus encourageant qu'une société de charité puisse envier. Dans son immortelle encyclique *Humani generis*, Notre Saint-Père le Pape a bien voulu nommer notre société comme un des instruments les plus favorables, les plus propres à employer pour diminuer ou combattre l'influence pernicieuse des sociétés secrètes.

Cette faveur signalée commande toute notre considération et une reconnaissance infinie, d'abord pour le Souverain-Pontife qui l'accorde, et ensuite pour les hommes généreux, pleins de foi, de dévouement et de sacrifice qui l'ont méritée pour la société, par une direction si sage durant cinquante années.

Ce témoignage de confiance de notre illustre et vénéré pontife est une invitation, ou plutôt une instruction, d'agrandir et d'élargir l'action bienfaisante de notre société pour répondre à de nouveaux besoins.

Puisque nous avons l'avantage d'être agrégés, malgré notre insignifiance, à une société dont les mérites sont élevés si haut, nous devons faire de plus grands et plus constants efforts pour imiter autant que nous le pouvons les exemples de zèle et de sacrifice qui nous sont donnés par nos aînés, afin de devenir ici même un contre-poids aux associations perverses.

De quelle manière, ou par quels moyens pouvons-nous obtenir ce résultat ?

Dans les instructions de la Sacrée-Congrégation du Saint-Office, on recommande surtout d' enrôler les jeunes gens dans des associations de bienfaisance pour incliner à bonne heure leurs dispositions et leur intelligence dans le sens des bonnes œuvres.

Vous élevez certainement des jeunes gens dans la plupart de vos familles, eh bien ! conduisez-les dans les chemins des conférences. Faites leur étudier l'origine de la société de Saint-Vincent-de-Paul, afin qu'ils apprennent que ses fondateurs étaient des jeunes gens comme eux. Rajeunissez vos conférences, s'il est possible, afin qu'ils y soient à l'aise, et pour cela n'en excluez pas l'enjouement et la gaieté de bon aloi.

On pourrait choisir de préférence les jeunes gens pour faire les lectures édifiantes à l'ouverture des séances, pour les écritures, etc., car il ne suffirait pas de les amener là comme simples témoins de ce que vous faites. Un rôle actif quelconque est nécessaire pour les attacher à la conférence et stimuler leur zèle, en éveillant davantage les sentiments chrétiens que vous leur inculquez.

Je devrais vous conseiller aussi de rajeunir le conseil particulier. Mais vous savez que nous avons fait un pas dans cette direction, et nous y arriverons infailliblement !

Voilà une pensée bien imparfaitement exprimée, mais je vous prie de la bien considérer, de la développer vous-mêmes, en donnant à son application les formes les plus pratiques.

Peut-être les jeunes gens bien disposés seraient-ils les membres les plus utiles pour faire connaître aux conférences les enfants abandonnés, pervertis ou qui fuient les écoles par le défaut de surveillance de la part de leurs parents pauvres ou insouciantes. Ils seraient peut-être même les meilleurs auxiliaires du patronage des enfants, tel que vous êtes convenus de le pratiquer à Montréal.

Une preuve qu'il faut avoir les yeux bien ouverts, c'est qu'on a trouvé dans Montréal, il n'y a pas longtemps encore, ce que personne n'aurait voulu soupçonner, ni même croire possible : une famille canadienne-française qui élevait des enfants dans l'infidélité, c'est à dire sans baptême. Cette famille n'en était pas arrivée là par hostilité envers la religion. Elle s'était formée dans l'isolement sur les frontières américaines, et vivait dans l'ignorance et l'indifférence religieuse la plus complète, n'ayant jamais parlé de Dieu à des enfants déjà grands. Venue à Montréal pour y trouver du travail, son état fut bientôt connu des sœurs de charité et des pasteurs. Maintenant, le père, la mère et les enfants reçoivent avec bonne volonté l'instruction requise pour être admis à la réception des sacrements.

Un fait semblable nous prouve qu'il est désirable que chaque conférence connaisse parfaitement sa circonscription et que les visiteurs se renseignent le plus exactement possible sur chaque habitation pauvre, les moyens de subsistance qu'ont ceux qui

l'occupent. On trouvera certainement des familles qui souffrent sans faire connaître leur misère, et aussi certainement on trouvera d'autres familles qui n'ont pour vivre que la ressource du vol et de l'immoralité.

Quelqu'assistance arrivant à propos avec de bons conseils pourrait quelquefois prévenir des malheurs de ce genre, et sauver une famille du désionneur.

Vous connaissez tout cela mieux que moi, j'en suis sûr, et je ne vous en parle que pour éveiller l'attention de ceux qui n'y penseraient pas assez.

LETTRE PASTORALE ADRESSÉE AU CLERGÉ ET AUX
FIDÈLES DES ÉTATS-UNIS PAR LES PÈRES DU
TROISIÈME CONCILE PLÉNIER DE BALTIMORE.

Les journaux des États-Unis nous apportent cette importante lettre dont nous ne pouvons, vu son étendue, donner qu'un résumé.

Les Vénérables Prélats commencent à rappeler les travaux du Concile précédent, tenu il y a plus de dix-huit ans. Depuis cette époque, les évêques, le clergé, les fidèles ont pleinement apprécié la sagesse, la piété, la prudence qui ont inspiré les décrets de ce Concile. La plupart des membres dorment le sommeil de la paix. Leurs travaux, les suivant au pied du tribunal du Souverain Juge, leur ont assuré une récompense éternelle.

Parlant ensuite du merveilleux accroissement de l'Eglise et des fidèles en Amérique, la lettre dit: " A raison du prodigieux accroissement de notre sainte religion, il a été jugé prudent et sage d'examiner de nouveau la législation de nos prédécesseurs, non pour y apporter des changements radicaux, encore moins pour les abroger, mais pour les perfectionner et les mettre en rapport avec les temps présents. Et comme chaque jour donne naissance à de nouvelles erreurs, et que le temps ou l'éloignement permettent aux abus de se glisser dans la discipline régulière, nous avons jugé de notre devoir de pasteurs de la fixer en rappelant et en renforçant les lois établies, et de mettre en garde notre troupeau contre les erreurs par des paroles à propos et de paternelles remontrances."

Les Prélats s'occupent du Concile du Vatican, des erreurs qu'il a condamnées, de la nécessité de la promulgation du dogme de l'Infaillibilité; des persécutions que le césarisme a fait subir à l'Eglise après la promulgation de ce dogme, puis ils arrivent à l'existence de la religion catholique dans la république Américaine.

" Nous pouvons proclamer, en toute sûreté, disent-ils, que les lois, les institutions et l'esprit de l'Eglise catholique peuvent vivre en

parfait accord avec les lois, les institutions et l'esprit de notre pays; et nous déclarons solennellement qu'il n'y a pas antagonisme entre elles. Un catholique se trouve chez lui aux Etats-Unis, car l'influence de son Eglise a constamment été exercée en faveur des droits individuels et des libertés populaires. Et l'Américain éclairé ne se trouve nulle part plus chez lui que dans l'Eglise catholique, car nulle autre part il ne peut respirer cet atmosphère de la divine vérité qui seule peut nous faire libres.

“ Nous répudions de toutes nos forces l'assertion que nous avons besoin de mettre de côté notre religion pour être de véritables Américains; et l'insinuation que nous avons besoin de mettre de côté la moindre parcelle de notre amour pour les institutions et les principes de notre pays pour être des catholiques croyants. Peut-on arguer que l'Eglise catholique est hostile à notre grande république parce qu'elle enseigne “ qu'il n'y a pas de pouvoir qui ne vienne de Dieu ”; parce qu'aussi, dans les événements qui ont amené les transformations de notre pays, nous reconnaissons la Providence divine? Cela est si illogique et si contradictoire que nous sommes étonnés que des hommes d'une intelligence ordinaire puissent tenir de pareils raisonnements. Nous croyons que les héros de notre pays furent les instruments du Dieu des nations en établissant la liberté ici chez elle; nous sommes à la fois très reconnaissants au Tout-Puissant et à ses instruments pour cette œuvre; et pour maintenir cet héritage de liberté qu'ils nous ont laissé, nos concitoyens catholiques, s'il était en péril—ce que à Dieu ne plaise! se trouveraient toujours en avant, comme un seul homme, disposés à donner en gage leur vie, leur fortune et leur honneur.

“ Non moins illogique serait de prétendre qu'il y a quelque chose dans l'esprit libre des institutions Américaines incompatible avec une obéissance parfaite à l'Eglise du Christ. L'esprit de la libre Amérique n'est pas un esprit d'anarchie, ni de licence. Il entoure, au contraire, d'un grand amour l'ordre, le respect de l'autorité, et l'obéissance aux lois justes. Il n'y a rien dans le caractère de l'Américain le plus épris de la liberté qui puisse empêcher son obéissance respectueuse à la divine autorité de notre Seigneur, ou à l'autorité déléguée par Lui à Ses Apôtres et à Son Eglise. Non, il n'y a pas de plus dévoués adhérents à l'Eglise catholique, au Siège de Pierre et au Vicaire du Christ que les catholiques des Etats-Unis. Ils acceptent la religion et l'Eglise qui sont de Dieu, et ils savent bien qu'elles sont universelles et non locales; qu'elles sont pour tous les enfants des hommes et non pour quelques peuples. Nous nous glorifions d'être, et, avec les bénédictions de Dieu, de continuer à être, non l'Eglise Américaine, ni l'Eglise des Etats-Unis, mais une partie intégrale de l'unique, de la sainte Eglise Catholique et Apostolique de Jésus-Christ, qui est le corps du Christ, dans lequel il n'y a pas de distinction ni de classes ni de nationalités, dans laquelle tous sont un dans Jésus-Christ.”

La lettre s'occupe ensuite du " prisonnier du Vatican et des gloires de Léon XIII ", puis elle parle de l'amour du Pape pour l'Amérique :

" Parmi les graves responsabilités qui lui incombent, le progrès de l'Eglise dans les Etats-Unis, est, pour le Saint-Père, une source de joie en même temps que l'objet de toute sa sollicitude. C'est avec une attention tout affectueuse que ses prédécesseurs ont veillé et ont encouragé ses faibles commencements. Ils se sont réjouis de son développement dans le pur atmosphère de la liberté, quand le nom de Carroll brillait avec un égal éclat à la tête de sa hiérarchie naissante et parmi les patriotes de notre pays. Pas à pas, ils ont toujours dirigé ses progrès, et ce merveilleux accroissement qui a produit la multiplication si rapide du clergé et des diocèses. Aussi ce fut pour se consulter avec les représentants de la hiérarchie catholique en Amérique au sujet des intérêts importants de la religion que le Saint-Père appela à Rome, l'année dernière, les Archevêques des Etats-Unis. Et le but du troisième Concile a été de mettre dans une forme pratique les moyens d'amélioration qui furent résolus, ou suggérés à Rome.

" Un de nos premiers soins a été de pourvoir à une éducation plus parfaite pour les aspirants à la prêtrise. L'Eglise a toujours désiré que son clergé fût éminent en savoir ; car elle a toujours considéré que c'était la principale condition de leur ministère sacré de gardiens et de dispensateurs de la vérité divine. Pour remplir sa mission : proclamer des vérités célestes que Dieu a données au monde ; les présenter à chaque génération de manière à les faire observer et aimer ; les défendre, quand c'est nécessaire, contre les attaques de l'erreur, il faut que le prêtre ait une profonde connaissance de toutes les sciences qui ont rapport à la vérité religieuse. A notre époque, où tant de théories malsaines se produisent de tous côtés, lorsque chaque branche des sciences naturelles ou historiques sont explorées pour y trouver des objections contre la révélation, combien il est évident que la science des ministres du Divin Verbe doit être étendue et complexe afin qu'ils puissent faire comprendre d'une manière éclatante la beauté, la supériorité, la nécessité de la religion chrétienne, et qu'ils puissent prouver qu'il n'y a rien dans tout ce que Dieu a fait qui soit en contradiction avec ce que Dieu a enseigné.

" Aujourd'hui le prêtre, qui a la noble ambition d'atteindre le niveau élevé de son saint ministère, doit se considérer comme un étudiant pour toute sa vie. Des heures de liberté que lui laisse le ministère, la plupart doivent être employées à des lectures sérieuses, et aucune à l'oisiveté. Un devoir qui nous est impérieusement dévolu est de faire en sorte que dans nos collèges ecclésiastiques et dans nos séminaires l'éducation soit aussi parfaite qu'il est possible. Pendant la période de cet accroissement extraordinaire qui dure encore, le devoir de l'Eglise dans ce pays fut d'envoyer aussi rapidement que possible des prêtres saints, zélés,

travailleurs pour fournir aux besoins des multitudes réclamant des secours religieux. Elle n'avait pas négligé de les préparer à leurs divins travaux par une éducation convenable ainsi qu'en témoignent ces nombreux et admirables séminaires, mais les études furent souvent plus rapides et moins complètes qu'elle ne le désirait. Aujourd'hui des circonstances meilleures nous permettent d'allonger et d'élargir le cercle des études ; le Concile a pourvu à cela soigneusement."

(A suivre.)

LES PRIX DE VERTU.

L'Académie française a décerné, ces jours derniers, ses prix de vertu. Le rapport, présenté par M. Pailleron, est un chef-d'œuvre d'esprit, de fine observation et de sentiment. Le succès a été très grand, et parmi les nombreux assistants — l'élite de Paris — réunis à l'Académie, l'émotion était intense et bien des yeux étaient remplis de larmes en entendant le récit des actions de ces héros de la charité.

Ce rapport est à lire en entier ; nous ne pouvons malheureusement en citer qu'un court extrait et la conclusion :

" Mme Amandine Pecqueur à qui l'Académie donne un prix Montyon de 1500 francs ; voulez-vous connaître ses titres ? Une femme Dauby avait un abcès horrible à la jambe : Amandine la pansa pendant bien des mois et la guérit. Un sieur Leyssens souffrait d'une plaie hideuse au pied ; on voulait l'amputer ; Amandine le sauve. La veuve Faucomprey, dévorée par un *lupus vorax* ne trouvait personne pour la soigner ; Amandine se présente. Un sieur Gambert était couvert de plaies ulcéreuses, mais d'une nature telle qu'on ne pouvait même plus entrer chez lui, Amandine s'y installe. La femme Côme mourait de la variole ; voisins, parents, tout le monde se sauvait ; Amandine accourt. Et Hennebelle, le mendiant gâteaux qu'elle a recueilli et gardé pendant sept ans ! Et Albert Deuly, cet enfant dont la face était si affreusement rongée qu'on le cachait..... Mais je veux ménager votre sensibilité, je m'arrête."

Puis après avoir raconté d'autres traits d'une vertu aussi étonnante, M. Pailleron conclut ainsi :

" J'ai constaté que, presque toujours, c'est par le devoir que commençait la charité. On est une fille pieuse, une sœur dévouée, on donne à ses parents pauvres ou malades son temps, ses soins, le peu d'argent que l'on gagne ; puis, peu à peu le zèle s'allume, l'âme s'agrandit, et après sa famille, qui, si nombreuse qu'elle soit, a pourtant ses limites, on appelle à soi cette grande famille des déshérités, qui elle, n'en a pas. Après avoir donné, on se donne :

le bien est un engrenage : une fois le cœur pris, il faut que tout l'être y passe.

“ Je me demande, avec bien d'autres, quel souffle peut élever les âmes à de telles hauteurs, quel espoir peut suffire à de tels sacrifices. L'argent ? Mais assistants et assistés sont aussi pauvres les uns que les autres. La reconnaissance ? Mais après l'égoïsme de celui qui est malade, rien n'est plus connu que l'ingratitude de celui qui est guéri. L'estime des hommes ? Mais ceux qui font ces choses s'en cachent soigneusement et, au besoin, s'en défendent.

“ On a parlé d'instinct, et même, je l'ai dit, de monomanie ; on a cherché bien loin, on cherche encore... Eh bien ! moi, Messieurs, j'ai trouvé. Ces gens-là croient en Dieu, simplement. Le devoir peut se comprendre par la raison, la bienfaisance par la bonté, l'héroïsme par le courage, mais il n'y a que la foi qui puisse expliquer la charité. C'est un Dieu qui l'a révélée aux hommes, et elle est restée divine.”

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER.

Le gouvernement italien par la voix d'un de ses fonctionnaires les plus autorisés vient de donner une nouvelle preuve de sa haine contre la France catholique et contre les catholiques de tous les partis, à l'occasion d'un nouveau procès intenté au vaillant *Journal de Rome*.

L'avocat du gouvernement dans cette affaire était M. le comm. Mazza de Picciola— un nom dont les catholiques devront se souvenir ;— en cette qualité, il parlait au nom du gouvernement, et ses paroles avaient un caractère officiel.

Voici d'abord la charge que M. Mazza a faite contre la France : “ considérez, a-t-il dit aux jurés, que le journal dont un article vous est déféré se rédige ici dans une langue étrangère, et qu'il se trouve sous la direction d'étrangers ; vous souvenez-vous de la manière dont on a traité vos compatriotes établis à Marseille, et qui, sans se mêler de politique, ne cherchèrent qu'à gagner leur vie.”

L'avocat du gouvernement s'est ensuite attaqué aux cléricaux et avec un mauvais goût, surprenant chez un personnage officiel, il les a appelé le *parti-noir*. “ Ce parti le plus dangereux de tous, le moins capable d'inspirer de la sympathie, est d'autant plus dangereux qu'il se couvre hypocritement de la chasuble. Qu'entend-on dans les chaires ? Y prêche-t-on la douceur, la mansuétude, la charité, ces vertus que l'Évangile recommande ? Non, mais de chaque estrade d'orateur, de chaque confessionnal on fait une citadelle contre la patrie.”

Voilà comme un fonctionnaire élevé dans l'ordre judiciaire, soutenant une poursuite au nom du gouvernement italien, parle des prêtres dans la chaire sacrée et dans le confessional.

Mais il va plus loin ; c'est le vénéré Pie IX qui va recevoir ses coups et avec lui les soldats de la France, et pour cela, il se sert de métaphores saisissantes.

“ L'orateur dépeignait, dit le *Journal de Rome*, les escadrons du général Ordino, faisant trembler sous leur galop insolent le sol de la péninsule ; Pie IX ramené sur son trône de paix par les baïonnettes sanglantes, et bénissant tendrement ses libérateurs bourbonniens, français et croates, tandisqu'il vouait les patriotes à la faim et aux galères.”

M. Mazza va avouer ensuite cyniquement combien les Italiens furent satisfaits des malheurs de la France en 1870.

“ *Heureusement*, dit-il, les défaites de Sedan et de Metz vinrent dissiper toutes les inquiétudes,” c'est-à-dire que l'Italie voyant la France vaincue eut seulement alors le courage de violer la convention par laquelle elle s'engageait à respecter et à faire respecter l'intégrité des Etats du Pape. Brave peuple ! et comme les soldats morts à Magenta et à Solferino ont eu raison de donner leur vie pour une telle nation !

Continuant son cours d'histoire contemporaine, M. Mazza en arrive à l'entrée des troupes italiennes à Rome par la brèche de la Porta Pia.

“ Et qu'y ont-ils trouvé ? Une ville agonisante sous le joug de quelques BRAVIS racolés de tous côtés, des Français surtout, des Hollandais, et que sais-je encore. C'est la gloire des armées italiennes d'avoir purgé notre capitale d'une misérable et honteuse oppression.”

Et voilà, zouaves pontificaux qui, par votre dévouement à la plus noble des causes, par votre courage, avez fait l'admiration du monde entier, comme vous êtes traités par un fonctionnaire du gouvernement italien !

Des bravi, les zouaves pontificaux ! Personne encore n'avait osé leur adresser une telle injure..... Nous nous trompons, les communards de Paris, en 1871, les honoraient de la même insulte.

Hâtons-nous de dire que les jurés ont acquitté le *Journal de Rome*. M. le comm. Mazza et son gouvernement en seront pour leur honteuse action.

Fidèle aux grandes traditions des évêques français qui ont toujours mis au-dessus des ambitions et des manœuvres de parti le patriotisme, les intérêts de la religion et de la civilisation, Mgr Freppel a fait dernièrement à la Chambre des députés un magnifique discours dans lequel il a montré que la France, ayant en main au Tonkin, la cause de Jésus-Christ qui veut que son évangile soit prêché par toute la terre, et la cause de l'Église qui veut enseigner toutes les nations, devait continuer la politique suivie au Tonkin, et pousser même la guerre avec une plus grande activité,

M. Paul de Cassagnac ayant prié Mgr Freppel de déclarer qu'il parlait en son nom personnel, Sa Grandeur n'a pas hésité à reconnaître qu'elle avait le regret d'être sur cette question en désaccord avec plusieurs de ses amis politiques.

Mais Français avant tout, évêque catholique, Mgr Freppel ne se préoccupe pas du secours inespéré qu'il peut, par son appui, donner au ministère Ferry ; la question est autrement haute pour lui. Il se souvient que de tout temps la France s'est reconnue " redevable aux peuples de culture inférieure des lumières dont elle est le principal foyer "

Aussi Monseigneur dit-il : " Et si vos pères, si vos ancêtres n'avaient pas eu la conscience invariable d'une telle mission, est-ce que votre pays aurait le rang qu'il occupe dans cette civilisation chrétienne dont il forme l'avant-garde, dont il est le porte-drapeau.

" Non, jamais je ne renoncerais pour mon pays à cette mission civilisatrice qui a fait dans l'histoire sa grandeur et sa gloire. "

Mgr Freppel explique ensuite pourquoi la France doit rester au Tonkin en l'occupant d'une façon permanente sous la forme d'un protectorat résultant d'un traité entre Louis XVI et l'évêque d'Aran, agissant au nom de la cour d'Annam. C'est pour refaire dans l'Indo-Chine quelque chose d'équivalent à notre empire des Indes que nous avons perdu au siècle dernier.

" Eh bien ! avec la Cochinchine, avec le Tonkin, avec l'Annam, avec le Cambodge sur lequel vous exercez déjà votre protectorat, vous pourrez reconstituer dans l'Indo-Chine un équivalent de votre empire des Indes. Est-ce que ce n'est pas là un grand résultat ? Est-ce que ce n'est pas là un résultat digne des sacrifices que nous nous imposons pour l'obtenir ?

" Avec le percement de l'isthme de Panama, ces possessions prendront une valeur exceptionnelle, car les flottes françaises pourront passer de l'Atlantique dans le Pacifique et dans la mer du Cochinchine, sans être même obligées de traverser le canal de Suez. Et si dans ce moment là, grâce à l'entêtement des Chinois, nous détenons cette perle maritime qui s'appelle l'île de Formose, y aura-t-il des possessions maritimes plus enviabiles que celles-là ?

Sa Grandeur trouve " que le moment est bien choisi pour refaire dans une certaine mesure la fortune coloniale de la France, car personne ne pourrait y trouver à redire. Ce n'est pas l'Angleterre, qui détient Gibraltar au détriment de l'Espagne, qui occupe Malte malgré l'Italie, qui s'est emparée de l'île de Chypre, qui occupe seule l'Egypte, que l'on trouve dans les deux hémisphères, " partout où il y a une station navale à prendre ou un protectorat à établir. "

Quant à la Chine, elle n'a rien à voir ni à faire dans le Tonkin, la Chine dont la mauvaise foi est évidente, qui a déchiré le traité de Tien-Tsin par l'odieuse guet-apens de Bac-Lé, " car c'est un véritable guet-apens que cette affaire où des mandarins viennent au devant du colonel Dugenne, sous prétexte de s'entendre sur le

mode et la forme de l'évacuation, et, après s'être convaincus que ce brave officier ne dispose que d'un faible détachement, s'en retournent sans mot dire et ordonnent le feu..... C'est la Chine qui nous demanderait de faire reculer le drapeau français devant ses ridicules bravades."

Reculer devant la Chine personne n'oserait le proposer. La médiation même d'après Mgr Freppel ne servirait qu'à enfler les prétentions de la Chine, de plus il faudrait en payer le prix soit à l'Angleterre soit aux Etats-Unis. Toutes les nations sont intéressées au succès des armes de la France. Mgr Freppel termine par cette éloquente péroraison :

"Quand je parlais ainsi, messieurs, il y a un an, à cette même place, dans une autre enceinte, un sénateur— et j'ai toujours cela sur le cœur— un sénateur, qui est en même temps un spirituel académicien, traitait mes paroles, non sans quelque pointe d'ironie, de métaphore.

"J'avais fait, paraît-il, une métaphore en disant que, quand le drapeau de la France est engagé devant l'ennemi par un vote régulier du Parlement, et il l'était, il l'est encore, et il l'a été par un vote unanime après le massacre du commandant Rivière et de ses braves compagnons,— il faut le suivre dans ce cas sans regarder aux mains qui le tiennent. On a traité cela de métaphore : métaphore, tant que vous voudrez, mais c'est sur cette métaphore qu'est fondée la patrie ! (Applaudissements au centre et à gauche.)

Un membre au centre. (Voilà un langage français !)

"C'est sur cette métaphore que vous vous êtes appuyés vous-mêmes, lorsqu'en 1870 vous avez combattu sous des chefs qui n'avaient pas votre sympathie. (Très bien ! très bien ! sur les mêmes bancs.)

"Et lorsqu'on cessera de comprendre cette métaphore, ce jour-là on aura cessé de comprendre ce que c'est que la patrie ! (Nouveaux applaudissements au centre et à gauche.)"

LA PETITE MARCHANDE D'ALLUMETTES.

(CONTE DE NOËL.)

C'était le soir, la pluie tombait, le vent soufflait, les rues de Londres se faisaient désertes et la lueur des réverbères tremblait douteuse dans la nuit.

Une enfant, une petite Irlandaise, s'avancait à travers la tempête, cachant sous un pli de ses haillons sa fragile et pauvre marchandise : quelques allumettes. Son pas était lent et fatigué, et sous l'épaisseur des ténèbres on eût pu voir briller au milieu de son pâle visage, deux grands yeux noirs pleins d'angoisse.

Ce jour-là, elle n'avait gagné que trois sous et sa mère l'avait rudement frappée et rejetée dehors malgré ses larmes.

L'ouragan avait pour elle des caresses plus tendres que celles du logis.

Elle s'en allait marchant au hasard : jamais tant de désespoir n'avait gonflé son petit cœur. Elle n'avait que sept ans et ne savait rien encore, rien sinon sa misère, et elle se demandait tout bas ce qui la condamnait à cette vie errante et désolée, quand d'autres enfants ont un toit qui les abrite et du pain pour se nourrir.

Pauvre petite ! elle n'appelait personne à son secours : Dieu même était pour elle un inconnu ; et cependant ce soir-là l'ange des pauvres descendait vers sa douleur et guidait ses pas au milieu de la tempête.

C'est ainsi que Nora se trouva tout à coup devant une porte qui, chaque fois qu'elle s'ouvrait, laissait passer dans la nuit glacée des flots de lumière et de chaleur ? Comment résister à pareille séduction ? La petite se glissa timide, à la suite de quelques nouveaux venus. C'était une église ; il y avait là des pauvres comme elle et beaucoup d'enfants surtout : Nora se sentit rassurée.

A peine était-elle entrée, que des chants commencèrent, des chants qui la firent tressaillir, car elle n'avait jamais rien entendu de si beau. Puis, un prêtre dominant la foule, tous les regards se tournèrent vers lui ; c'était aux enfants qu'il s'adressait.

La pauvre enfant abandonnée ne savait rien des choses du ciel, mais la grâce de son baptême dormait ignorée dans son jeune cœur. D'ailleurs le Dieu des affligés, le Jésus des petits enfants s'inclinait vers sa désolation, et quand le prêtre parla, Nora comprit la parole sainte.

Elle apprit alors qui l'avait créée ; elle apprit qui l'avait aimée jusqu'à mourir pour elle, qui voulait un jour l'avoir près de lui dans des splendeurs et des joies sans fin. La petite mendicante écouta toute ravie ; elle crut à cette merveilleuse histoire d'amour.

Et quand les chants eurent repris, quand un doux parfum s'éleva dans l'air et quand les fronts s'inclinèrent bien bas, Nora sentit qu'il se passait sous cette voûte immense quelque chose de solennel.

Au dehors, il pleuvait toujours. Elle retrouva dans la mansarde sa mère endormie du sommeil de l'ivresse, et, s'enveloppant dans un lambeau de couverture, elle s'étendit frissonnante sur le pavé.— Mais que lui importait tout cela ? Elle était si heureuse ! Ne savait-elle pas maintenant que quelqu'un l'aimait !

Le lendemain, puis tous les jours, Nora reprit le chemin de sa chère église. Sa petite marchandise s'écoulait bien vite à la porte, et sa mère, satisfaite, ne lui demandait guère l'emploi de son temps. De l'église, elle suivit ses nouvelles compagnes à l'école des Sœurs et le jour vint où tout émue, toute repentante, elle fit sa première confession.

Mais la mission se termina, — c'était une mission pour les enfants, — et sœur Brigitte ne revit plus sur les bancs de sa classe cette petite figure si douce et si ardente, qu'elle s'était bien vite prise à aimer.

Qu'était devenue Nora ?

L'enfant avait fait de bonne heure un douloureux apprentissage de la vie ; mais la croix venait de se poser plus lourde encore sur ces frères épaules.

Elle ne vendait plus d'allumettes, on l'avait engagée dans un misérable théâtre pour danser dans des féeries et les mauvais traitements de ses maîtres étaient venus s'ajouter à ceux que sa mère ne lui épargnait point. Ses forces ne purent y résister. Bientôt ses membres, délicats et meurtris, lui causèrent de violentes douleurs et les coups redoublèrent encore pour la punir de sa faiblesse et de son impuissance à satisfaire ses bourreaux.

Mais jamais sur les lèvres de l'enfant on ne vit ni plainte ni murmure. Rien ne pouvait troubler la sérénité de ses grands yeux et lorsqu'il ne lui fut plus possible de quitter sa pauvre couche, on eût pu croire, à son regard attentif et ravi, qu'une voix aimée lui parlait tout bas.

Le plus souvent, elle restait seule, brûlée par la fièvre, sans force pour se trainer et prendre quelques gouttes d'eau. Elle savait qu'elle allait mourir : sa mère l'avait dit avec quelque chose comme une joie cruelle.

Mourir, oh ! Nora n'avait pas peur de la mort, car la mort, c'était le ciel, l'Enfant-Jésus, la sainte Vierge, c'étaient les blanches ailes des anges et les auréoles des saints ; puis, sans doute, la fin de toutes ces douleurs qui broyaient son pauvre petit corps.

Noël approchait avec tout son cortège de fêtes. Il y avait des joies dans les familles, les enfants revenaient se jeter dans les bras des mères, et les arbres verts se paraient déjà de fruits longtemps désirés.

Mais qui donc pensait à Nora ?

Patience, cependant, petite abandonnée ! Jésus est né pour toi aussi bien que pour les heureux de la terre, et c'est lui qui te garde ta part des joies de Noël.

On était à la veille du grand jour. Sœur Brigitte vint par hasard pour une mission de charité dans la pauvre maison, et voilà qu'en s'en allant, elle entendit une voix plaintive qui disait : " Oh ! mère, voulez-vous fermer la porte, j'ai si froid." Mais la femme à qui s'adressait cet appel descendait chancelante d'ivresse. La sœur s'arrêta, jeta un regard dans la chambre glacée et reconnut, sur le misérable grabat, sa petite Irlandaise de l'école. C'était bien elle, en effet, presque mourante, le bonheur lui rendait des forces et elle jeta ses deux petits bras amaigris autour du cou de sœur Brigitte.

Alors, pour la première fois, elle raconta ses longues souffrances et aussi ses intimes consolations. Quand la mère revint, la

religieuse déclara qu'on ne lui abandonnerait pas plus longtemps sa pauvre petite victime et obtint sans peine de la faire prendre au couvent.

Nora y fut reçue comme l'envoyée de l'Enfant-Jésus. Qu'elle se trouvait heureuse dans ce lit bien chaud, au pied d'une image de la Vierge qui semblait lui sourire, et entourée de ces guirlandes de houx qui garnissaient les murailles comme parure de fête.

Le prêtre qui avait jadis ouvert à cette petite âme les premiers horizons du ciel, vint recevoir ses dernières confidences. Il écouta ses candides aveux : elle se reprochait amèrement quelque impatience dans ses douleurs : c'était là sa grande faute.

Pas d'amertume contre ceux qui avaient brisé sa jeune vie. " Pauvre mère, disait-elle, que je voudrais qu'elle fût bonne ! Voyez-vous, Père, c'est qu'elle ne savait rien de tout ce que vous nous avez dit."

L'huile sainte oignit les pieds et les mains de l'enfant ; mais la messe de minuit lui réservait un grand bonheur.

Le soir, une fenêtre s'ouvrit sur la chapelle. Nora pu entendre une dernière fois les cantiques de la terre ; puis quand les sœurs et les orphelins se furent rapprochés de la sainte table, le prêtre monta, apportant aux lèvres avides de la petite mourante le Jésus de la crèche.

L'enfant le reçut avec des larmes d'amour et tomba dans un profond recueillement. Bientôt, du reste, on put voir qu'elle se mourait, mais sans douleur. De temps en temps, elle prononçait encore quelques mots : " Jésus, Marie," et parfois : " Pauvre mère."

La cloche sonna la messe de l'aurore : la mourante se redressa, ses yeux s'ouvrirent, une immense joie rayonna sur son visage, puis elle retomba ...

A ce moment, deux enfants s'embrassèrent au ciel ; Jésus recevait Nora.

Sur la terre on disait la messe de l'aurore.

(*Annales de Sainte-Anne de Beaupré.*)

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES CONTENUES
DANS LE QUATRIÈME VOLUME.

A

Adresse en vers latins présentée à Son Ex. Dom H. Smeulders, 11—A nos abonnés, 26—Assomption, 103—Arrivée de sept filles de la sagesse, 290—Archives du Vatican, 297—Arrivée de Mgr l'archevêque de Québec, 451—Assemblée semestrielle de la Saint-Vincent de Paul, 485.—

B

Bénédiction de cloches aux Frères de la Charité, 6 ; à Oka, 7 ; à St-Paul l'Ermité, 249 ; à l'église Nazareth, 406—Bénédiction de la première pierre de l'église St-Louis à Carthage, 18—Basilique de St-Pierre de Rome, 100—Bénédiction de l'établissement de M. E. Senécal et fils, 107—Belzunce (Mgr de) et la peste de Marseille, 134—Bénédiction de l'asile St-Benoît-Joseph-Labre, 229—Bibliographie, 407—Bénédiction de l'église de l'Immaculée-Conception, 470.—

C

Cloches (les), 3—Conversion du prince Henri de Hanau, 36—Choléra (le) en France, 118—Ce que peut la foi, 119—Consécration d'un autel à l'église St-Pierre, 125—Communautés religieuses de Québec, 146—Conversions (les) en Allemagne, 153—Chanoines aux Trois-Rivières, 167—Croix (la) merveilleuse, 195—Changements au séminaire Saint-Sulpice, 228—Catholicisme en Angleterre, 236—Cardinal (le) Massaia, 237—Circulaire de Mgr de Montréal sur le Sair-Rosaire, 248—Chapelle commémorative du martyr des RR. PP. de Brebeuf et G. Lallemant, 268—Congrégation des Frères de la Charité, 270—Choléra à Naples, 299 ; 337—Conversion de deux Francs-Maçons, 317—Concile plénier de Baltimore, 369 ; 374 ; 412 ; 429 ; 452 ; 474—Conversions à N.-D. de Lourdes, 369—Conférence (79.) des instituteurs de l'école normale Jacques-Cartier, 385—Concret des petits incurables aux Tuileries, 398, 438—Clavier (l'abbé) missionnaire apostolique, 414—Célébration du troisième centenaire de la Congrégation *Prima-Primaria*, 450, 470—Chrétiens au Japon, 495.—

D

Discours de M. l'abbé Nercan, SS., 46—Discours de M. l'abbé Colin, SS. au congrès national, 49 ; 74—Documents épiscopaux publiés par les *Semaines religieuses*, 173—Dévouement des chefs de l'État en France, 174—Déclaration de M. l'abbé Curci, 297—Dédicace (la) des églises, 363—Décret sur les prières après les messes basses, 364—Discours de F. Ozanam, 373—Dîner à l'asile Nazareth, 385.—

E

Église du Saint-Rosaire, 12—Émeutes à Bruxelles, 36—Église (l') catholique aux États-Unis, 95—Exposition des Frères des écoles chrétiennes à Londres, 154 ; 278—État de l'Église en Chine, 312—Élection du supérieur des Frères des écoles chrétiennes, 395—Événements (les) en Belgique, 417.—

F

Fleurs religieuses du vieux Montréal, 13 ; 28 ; 54 ; 89 ; 131 ; 191 ; 231 ; 251 ; 272 ;

292; 307; 329; 348; 390; 409; 488.—Francisque Sarcey au couvent, 34—Fruits de l'enseignement laïque en France, 96—Fondation à Boston d'un séminaire par la Compagnie de Saint-Sulpice, 112; Fils (un) de France, 136—Filles (les) de la Sagesse, 168—Fête (la) de Marie, 214—Faut-il aller à vêpres? 376—

G

Générosité de Léon XIII envers les cholériques, 133—Grande (la) Chartreuse, 458; 479.—

H

Howard (le cardinal) nommé protecteur de la compagnie de Saint-Sulpice, 25—Hôte (l') divin, 435—Honneur à la croix, vive le Christ, 494.—

I

Indulgence de la Portioncule, 63—Instruction de la S. C. du Saint-Office à tous les Evêques, 184—Instruction du Saint-Rosaire, 246.—

J

Juin (le 10) en Belgique, 16—Journalisme (le) à sensation, 171—Jour (le) des morts, 343—Journée (une nouvelle) de quatre-vingt-treize, 353—Journanx français au sujet de la lettre de Léon XIII à S. Ex. le Nonce à Paris, 477.—

L

Léon XIII Encyclique sur le Saint-Rosaire, 223—Lettre à Mgr Dabert évêque de Périgueux, 245—Lettre à l'archevêque de Florence, 263—Lettre à S. Em. le cardinal Jacobini, 283—Lettre au sujet de l'identité des corps de St-Jacques le Majeur et des SS. Athanase et Théodore, 423—Allocution prononcée au Consistoire du 11 novembre, 466—Lettre à S. Ex. le Nonce à Paris, 468—Lettres apostoliques au sujet de la restauration du siège archiepiscopal de Carthage, 463.—

Lois en France sur le service militaire, 19; sur le divorce, 20—Lettre de LL. EE. les cardinaux de Paris, de Lyon et de Toulouse au président de la République française, 57—Lettre de Mgr Billière, évêque de Tarbes, 311—Lettre de S. Em. le cardinal-archevêque de Lyon, 333—Lettre d'un soldat français au Tonkin, 496.—

M

Martyr au Tonkin, 30—Missionnaire (un) dans un café, 38—Mandement de Mgr Taschereau promulguant l'encyclique *Humanum genus*, 65—Miracles et protégés de Sainte-Anne, 92—Maman (la) de huit ans, 138; 158; 178; 198; 217; 238; 258; 280; 317—Mandement de Mgr de Montréal sur la question universitaire, 243—Maternité de la B. V. Marie, 284—Mendiant le matin, comtesse le soir, 339; 379—Morts (les), 352—Musique sacrée, 431—Maison (la) de la T. S. Vierge à Nazareth, 456.

Mort de Mgr Maret, 36; du cardinal de Falloux, 56; de l'abbé Levesque, SS. 71; du R. F. Irlide, 95 et 149; de l'abbé J. Damasse Ethier; J. C. A. Desnoyers, curé de St-Pie, 109; R. P. Delage o. m. i., 110; de l'abbé Veronneau, 145; Mgr Ramadié, archevêque d'Albi, 156; abbé Pierre Bédard, 168; S. Em. le cardinal Moreno, 255. Mgr Duquesnay, archevêque de Cambrai, Mgr d'Oultremont, évêque de Meaux, 299; Bte. Thibault, SS., 348; abbé J. Ambroise, Hébert, 368. S. Em. le cardinal d'Avanzo, 395; de l'abbé Lagacé, 474.—

N

Nominations ecclésiastiques diocèse de Montréal, 87 ; 125 ; 165 ; 188 ; 208 ; 228 ; 249 ; 268 ; 323 ; 383 ; 405 ; 465.—Nominations ecclésiastiques diocèse de St-Hyacinthe, 191—archidiocèse de Québec, 291—diocèse de Rimouski, 328—Notre-Dame des Neiges ou Ste-Marie-Majeure, 83—Nativité (la) de la T. S. V. Marie, 183—Nominations de nouveaux cardinaux, 405—Nativité de Notre-Seigneur, 483.—

O

Ordination dans le diocèse de Montréal, 6 ; 26 ; 125 ; 165 ; 249 ; 323 ; 365 ; 405 ; 449 ; 469 ; 505.—Obligation pour les écoles et collèges de donner l'instruction religieuse, 189—Ouvrage de la Propagation de la Foi, 194—Origine de la fête du Saint-Rosaire, 265.—

P

Prières (les) de l'enfance, 75—Pèlerinage des hommes de l'église Saint-Pierre, 110—Porte-Christ (les), 147—Procession du Saint-Rosaire, 288—Perpétuité de la sainte messe, 296—Pureté de la T. S. Vierge, 308—Petites Sœurs des Pauvres, 498.

R

Rédemption, 17—Résistance à la loi scélérate, 113—Rétablissement des relations diplomatiques entre la Belgique et le Saint-Siège, 155—Réunion des bienfaiteurs de l'orphelinat agricole de N. D. de Montfort, 209—Retour de lord Ripon, 370—Rénovation des promesses cléricales, 428—Religion (la) ne doit pas être étrangère à la politique, 457.—

S

Sœurs (les) de charité, 97—Sœur Saint-Ambroise, nommée au grade de chevalier de la légion d'honneur, 157—Spoliation de la propagande, 168—Souveraineté temporelle des Papes, 203—Suppressions de prières publiques en France, 211—Saint-Siège (le) et l'Allemagne, 212—Sociétés condamnées, 225 ; 253 ; 275—Sermon de Mgr Seghers, 324—Service annuel de l'Union de Prières, 250—Sermon de S. Em. le cardinal Manning à Westminster, 476.—

ST-

T

Triduum pour la Nativité de la T. S. V. Marie, 25 ; 166—Testament d'un bon chrétien, 31—Testament de Mgr Ramadié, archevêque d'Albi, 177—Toussaint (la), 323—Trois (les) messes du 2 novembre, 331.—

V

VIE ET SAINTS : St-Bonaventure, 25 ; Ste-Anne, 43 ; Ste-Jeanne Françoise de Chantal, 123 ; St-Barthélemy, 143 ; St-Laurent-Justinien, 168 ; St-Clément, Pape, 403.—

Vincent de Paul, légende en vers, 151—Visite du duc de Chartres aux cholériques de Marseille, 197—Visite de S. Em. le cardinal-archevêque de Paris à Mgr Allou, 235—Visite de S. Exc. Don Henri Smeulders à la communauté des Frères des écoles chrétiennes, 345.—

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.
xx Mach. XIII, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS :

Sophie St-Aubin—Catherine Collin—Edward Benner—
Marié Brodeur—Marie Frébert—John Crowe—J. B. Aubry
Perpétue Perrault—Marie Raymond—Elizabeth Lenoir—
John Kearns—Henri Morin—Félicité Spart—J. B. Desforges
—F X. Racicot—Narcisse Martineau—Azilda Allaire—
Catherine Murphy—Ann Healey—Marceline Richer.—

DE PROFUNDIS.

ETOFFES NOIRES

Département du Clergé et des Communautés.

L'immense clientèle du clergé et des communautés, qui nous honore de son patronage, a pu constater que nous n'épargnons rien pour perfectionner de plus en plus ce département. Nos deux agences Européennes de Tissus noirs nous donnent des avantages de bon marché et de qualité qu'on ne saurait égaler.

Nous avons l'assortiment le plus complet de MERINOS DOUBLES, à soutanes.

SAYS FRANÇAIS dans six prix différents.

Nos Says ont été comparés avec tous les pays importés et ont été reconnus supérieurs en tous points.

CACHEMIRE. PARAMATTAS. BARATTEAS ETC.

ETOFFES spéciales à tentures d'églises, dans tous les prix.

Toutes les ventes que nous faisons cet hiver, au clergé et aux communautés religieuses seront datées à 6 mois du 1er mai 1885.

Remise libérale sur paiement anticipé.

DUPUIS FRERES

Coin des rues **ST-CATHERINE & ST-ANDRE.**

MONTREAL.

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie
pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour
les sculptures, etc.

Service prompt

HURTEAU & FRERE,
92 Rue **SANGUINET.**
MONTREAL.

GRANDE FONDEUR DE CLOCHES



BURDIN Aîné

Rue de Condé, 28
LYON, FRANCE.

Représentée à Montréal par M. R. Beullac, 229 Notre-Dame

LAVOIE & BEAULIEU

ATELIER DE

Peinture décorative, Sculpture, Dorure, Etc.

Ecussons, Tableaux, Travaux artistiques.

MM. LAVOIE ET BEAULIEU sont en état d'exécuter toute espèce de travaux artistiques de Decorations d'Eglises, de Chapelles, Statues, Bannières religieuses, Drapeaux, Etc., avec soin, et dont ils garantissent entière satisfaction.

PLANS pour décoration intérieure d'Eglise, Chapelle, Autel, Chaire, Etc.

Ils fabriquent à des prix qui défient toute concurrence, les Autels, Chaires d'Eglise et tous autres objets consacrés au culte divin. Ils ont en main des modèles de décoration exécutés par les plus célèbres Artistes Européens, et se chargent de toutes espèces d'Imitations de Bois, Marbre, Peinture, Etc.

On peut faire exécuter ces divers ouvrages dans n'importe quelle partie du Canada et des Etat-Unis, en s'adressant à :

O.M. LAVOIE-D.A. BEAULIEU

231 NOTRE-DAME CENTRE 231

MONTREAL.

WILLIAM BRITTON

Poseur d'appareils à éclairage, à eau, et à chauffage.

OUVRAGES EN METAL DE TOUTES SORTES

COMMANDES RECUES POUR EGLISES ET MAISONS D'EDUCATION

EXÉCUTION PROMPTE ET BONNE

NO 15 Rue CLAUDE, No 15

MONTREAL.

QUATRE PREMIERS PRIX A L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUEBEC.

POUR IMPRIMERIE ET RELIURE

EUSEBE SENECAI & FILS

No. 20, Rue Saint-Vincent Montréal

On exécute à cet établissement toute espèce d'ouvrages, tels que :

LIVRES.	JOURNAUX.	REVUES PERIODIQUES,	MUSIQUE.
PAMPHLETS.	PROSPECTUS,	CIRCULAIRES,	BLANCS D'ASSURANCES
PETITES AFFICHES,	BLANCS DE BANQUE,	BLANCS DE COUR.	
BLANCS DE RECUS	FACTUMS,	PLACARDS, ETC.	
BILLETS DE CHARGEMENTS,	CATALOGUES D'AFFAIRES		
CARTES DE VISITES,	LETTRES FUNÉRAIRES.		

LE TOUT EXÉCUTÉ AVEC ÉLÉGANCE ET PROMPTITUDE.

A des Prix très-réduits.

REMEDES POUR TOUS

à la portée de toutes les bourses

Mme E. DESROCHERS

Dépôt général :

62 ET 64 RUE SAINT-LAURENT



ENREGISTRÉ

SON SIROP DE MIEL est le meilleur remède contre le rhume, la toux, les affections des bronches, des poumons et de la gorge. Les enrrouements, extinctions de voix disparaissent rapidement par son usage.



ENREGISTRÉ

L'EAU POUR LES YEUX, dont elle seule est propriétaire, est reconnue comme unique dans son genre. Elle fait disparaître rapidement toutes les inflammations des organes visuels, chroniques ou passagères.



ENREGISTRÉ

SON REMÈDE SOUVERAIN contre le choléra, diarrhée, dysenterie et affections des intestins est employé avantageusement dans tous ces cas par toute personne indistinctement, quel que soit l'âge ou le tempérament.

Prix les plus modérés.

GROS ET DETAIL.

Dépôts dans les Pharmacies et Epiceries.

25 Cts

Employez les

Pilules de McGale

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A VENDRE PARTOUT.

CLOCHES D'EGLISES

The Jones Bell foundry Co
TROY N.-Y., U.-S.

MEARS & STAINBANK
LONDRES — ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL
22 RUE ST.-NICHOLAS
MONTREAL.

AGENTS DE

LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,
Fabricants de sommiers en er.

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint-Laurent
MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparées avec soin. Première qualité de drogues et matières chimiques.

ART RELIGIEUX

SCULPTURE — DORURE — PEINTURE.

Dessins et décorations d'églises et de chapelles. Autels, Chemins de Croix, chaires, vestiaires, fonts baptismaux, etc., etc., etc.

LUCIEN BENOIT

NOS 198, 200,

RUE JACQUES-CARTIER

A MONTREAL

près de la Banque d'Epargne

MENEELY BELL COMPANY

A TROY ; ETAT DE NEW-YORK.

Spécialité de CLOCHES et de CARILLONS

POUR LES EGLISES

FABRIQUE GARANTIE

Catalogue illustré envoyé sur demande, gratis.

S'adresser : **CLINTON H. MENEELY BELL COMPANY,**
Troy, N.-Y., U. S. A.

POELES ! | POELES !

POELES A BOIS ET A CHARBON

Pour EGLISES, ECOLES ; passages ; les plus nouveaux dans le marché et des meilleures manufactures. Chez

L. J. A. SURVEYER

1588 RUE NOTRE-DAME, (En face du Palais de Justice.)

PERRAULT & MESNARD,

ARCHITECTES

93, 99 Rue Saint-François-Xavier, 93, 99

Boîte 1414, P. O.

MONTREAL.

GABOURY & GADREUX

ENTREPRENEURS d'Eglises, Couvents, résidences, à la Campagne et à la Ville.

REPARATIONS exécutées à bref délai à PRIX MODÉRÉS.

137 ET 139 RUE VISITATION,

MONTREAL.